



au cœur de l'économie



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

Rapport annuel

Sommaire d'une
organisation dynamique
2008-2009



Sommaire

L'Association	3
Relève en génie	4
Rapport du président du conseil	5
Rapport de la P.-D.G.	6
Conseil d'administration	7
Agents régionaux de liaison	7
Conseil consultatif	8
États financiers	9
Événements	15
Groupes d'intérêt	19
Bâtiment	19
Énergie	20
Environnement	21
Industrie	22
Municipal	23
Télécommunications et nouvelles technologies	24
Transport	25
Services stratégiques	26
Affaires juridiques	26
Communications-Marketing	27
Informatique, TI	28
Ressources humaines et Formation	29
Publications	30
L'équipe de direction	31

SA MISSION

- L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) est le porte-parole des firmes membres et sert leurs intérêts pour assurer un environnement d'affaires favorable au développement de l'industrie du génie-conseil au Québec. Elle s'appuie sur l'expertise de ses délégués principaux parmi lesquels on compte une clientèle de décideurs répartie approximativement comme suit :

75 % **Président**15 % **Vice-président**10 % **Directeur****SA VISION**

- Faire de l'industrie du génie-conseil un catalyseur en matière de développement économique et de création de valeur pour ses clients et la société québécoise.

SES VALEURS

- Améliorer la qualité de vie au moyen de la science et de la technologie.
- Protéger la santé, la sécurité et le bien-être du public dans une perspective de développement durable.
- Inspirer la jeunesse québécoise et encourager la relève du génie.
- Valoriser l'importance du savoir.
- Promouvoir les bonnes pratiques d'affaires.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

En 1974, l'Association comptait environ 235 firmes membres qui employaient près de 7 900 employés au Québec. En 1997, les 134 firmes de génie-conseil membres employaient environ 8 700 personnes mais prenaient de l'expansion en dehors du Québec. Par ailleurs, le portrait de l'industrie a complètement changé depuis la dernière décennie; la mondialisation des marchés a entraîné une vague de fusions et d'acquisitions qui a porté le nombre de firmes membres à 52 en 2008-2009.

Aujourd'hui, les firmes d'ingénierie membres emploient 19 374 personnes au Québec. En l'espace d'une année financière, celles-ci ont connu une croissance de 20 % de ses ressources humaines, ce qui constitue en soi un fait à souligner.

Répartition selon la taille 2008-2009

Employés	Firmes	(%)	Nombre d'employés	(%)	Cumulatif
1 – 24	17	32,7 %	164	0,8 %	0,8 %
25 – 124	14	26,9 %	803	4,1 %	5,0 %
125 – 499	11	21,2 %	2 305	11,9 %	16,9 %
500 et plus	10	19,2 %	16 102	83,1 %	100,0 %
Total	52		19 374		

LE GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS DANS LE MONDE

- L'expertise internationalement reconnue des firmes d'ingénierie québécoises est aujourd'hui une source de fierté collective.
- Le Canada est classé au **4^e rang mondial** des pays exportateurs de services de génie-conseil. Les firmes d'ingénierie québécoises représentent globalement plus de **50 % des exportations** canadiennes.
- Pour l'ensemble du Canada, les firmes ont enregistré des **recettes d'exploitation de 15,4 milliards** de dollars en 2006, ce qui équivaut à une **croissance annuelle de 11,6 %** par rapport à 2005.
- Au Québec, le secteur des services de génie a poursuivi sa croissance avec des **revenus de 3,2 milliards** de dollars.

Source : Enquête annuelle sur le secteur des services de génie (2005 -2006), réalisée par Statistiques Canada



Relève en génie

Léonard Relève à Sébastien Legault-Lavallée pour la revitalisation de la rue St-Joseph, Valcourt

Cette année, l'Association a mis en œuvre plusieurs initiatives pour répondre au besoin de main-d'œuvre des firmes et par la même occasion, promouvoir la profession d'ingénieur-conseil auprès des étudiants en génie ou renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes professionnels de l'industrie. L'Association est très fière de ces initiatives, des premières pour certaines, et souhaite que celles-ci contribuent à diriger la relève vers le génie-conseil québécois.

Valorisation du programme de bourses du génie-conseil

En place depuis 8 ans, le programme de bourses de l'Association se veut un moyen de promouvoir le choix de carrière en génie-conseil auprès des étudiants en génie. L'octroi des bourses est la responsabilité des facultés ou écoles de génie qui gèrent tout le processus de mise en candidature en fonction des critères fournis. Dans plusieurs régions du Québec, des représentants de l'industrie ont participé à des remises de diplômes pour remettre la bourse du génie-conseil. L'Association s'appuie sur la tenue du Tournoi de golf des Présidents pour financer le programme de bourses.

Révision des critères d'évaluation de la catégorie Relève des firmes

Un comité avisé a été mandaté par le conseil d'administration afin de se pencher sur différentes questions relatives aux « Grands Prix ». Les critères d'évaluation de la catégorie Relève des firmes ont été revus, car ils étaient basés sur l'évaluation d'un projet plutôt que sur l'évaluation d'un candidat. Le nombre de mises en candidature pour cette catégorie a doublé cette année.

Production d'une vidéo « VUE SUR LA RELÈVE EN GÉNIE »

À l'occasion de la soirée des « Grands Prix », l'Association a réalisé une vidéo à partir des témoignages des candidats de la catégorie Relève des firmes qui ont accepté de partager leur expérience en génie-conseil. La vidéo sera diffusée auprès des étudiants en génie par courrier électronique et dans différents sites Internet.

Production d'une vidéo avec l'Association des firmes d'ingénierie du Canada

Plusieurs firmes ont accepté de contribuer financièrement à la production d'une vidéo réalisée en vue de promouvoir l'industrie canadienne du génie-conseil comme premier choix de carrière. La version anglaise de la vidéo est complétée et est rendue disponible dans le site Internet www.engineeringlegacies.com. La version française sera complétée en septembre et sera disponible dans le site www.legeniededemain.com.

Partenaire du « PRIX RELÈVE » INFRA 2008

À l'occasion du Congrès INFRA 2008, organisé par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), l'Association a été partenaire du PRIX RELÈVE, qui vise à souligner l'initiative d'étudiants passionnés et à soutenir leur projet d'études.



1^{ère} rangée : Mme Johanne Desrochers AICQ; M. Michel Gagnon, alors sous-ministre adjoint aux infrastructures et au financement municipal MAMR; Mme Caroline Rochette-Carbonneau gagnante du « Prix Relève » catégorie 1^{er} cycle universitaire; M. Claude Carignan, maire de St-Eustache et président du CERIU; 2^e rangée : M. Michel Lalonde, Séguin ingénierie; M. Jacques Internoscia, alors D.-G., CERIU; M. Jean-Pierre Villeneuve de l'INRS-ETE.



Rapport du président du conseil

Un train à grande vitesse

C'est l'image qui me vient à l'esprit au moment de dresser le bilan à titre de président du conseil. Un mouvement tellement rapide qu'il me semble que cette année vient à peine de commencer, alors qu'elle se termine dans la même effervescence. Je m'étais donné trois grands axes pour ce mandat, en accord avec la planification stratégique 2006-2009 : la consolidation des acquis; la valorisation du génie-conseil; la sélection basée sur la compétence avec un mode de rémunération équitable.

La consolidation des acquis. L'année s'est amorcée sur des bases solides. Les lègues du travail passé ont permis de l'entreprendre avec des annonces qui étaient fort attendues : l'entrée en vigueur du règlement confirmant le processus de sélection basée sur la compétence, ainsi que l'adoption du règlement modifiant l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le début de l'année 2009 aura également été l'occasion de publier le barème révisé de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ), qui sert de référence pour les firmes de génie-conseil dans l'établissement de leurs propositions d'honoraires. Conséquemment, nous avons entamé des discussions avec le Secrétariat du Conseil du trésor en vue de la révision du décret 1235-87.

Ces changements sont hautement positifs pour notre industrie. Ils ont contribué à réaffirmer la place du génie-conseil comme partenaire du développement, ainsi que le rôle de l'ingénieur-conseil comme professionnel et expert. Il aura fallu beaucoup d'efforts et de persévérance pour atteindre ces objectifs. Je félicite tous ceux et celles qui ont mis l'épaulement à la roue depuis plusieurs années pour faire évoluer ces dossiers. Tout n'est évidemment pas terminé. L'Association a ainsi poursuivi ses efforts de sensibilisation en vue d'harmoniser le projet de loi n° 106 modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal avec le projet de loi n° 17 qui encadre la sélection des firmes dans le domaine public.

Une industrie pour relancer l'économie.

La récession qui frappe le monde depuis l'automne 2008 n'a pas les mêmes effets partout. La réaction des gouvernements est de relancer l'économie au moyen de grands travaux publics. Cette stratégie interpelle l'industrie du génie-conseil qui doit répondre à une demande accrue, ce qu'elle fait d'ailleurs avec efficacité, tout en apportant de nouveaux défis. L'Association a donc maintenu sa collaboration avec les instances gouvernementales pour assurer une meilleure planification des grands projets, tout en garantissant que les ingénieurs-conseils accompagnent l'État et les grands donneurs d'ouvrage. L'Association a aussi poursuivi son partenariat avec l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) pour faire face aux enjeux de ressources humaines.

Des ingénieurs-conseils engagés. Le 35^e anniversaire de l'Association et la tenue de l'édition 2009 des Grands Prix du génie-conseil québécois ont confirmé la vitalité de l'Association et le dynamisme de ses membres, toujours actifs et présents au sein des différents comités et groupes de travail. De plus, nous avons eu le privilège d'accueillir à Québec, en 2008, le prestigieux congrès de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils.

J'ai pu constater, à l'issue de mes rencontres avec les membres de notre association dans le cadre d'une grande tournée des régions du Québec, à quel point cette vigueur est largement répandue dans l'ensemble du Québec et à quel point nous partageons la même vision et nous œuvrons pour les mêmes objectifs. Petites ou grandes firmes, polyvalentes ou spécialisées, il existe entre tous les bénévoles une grande collégialité, un engagement véritable et mutuel pour les actions entreprises, et un très grand respect. C'est là un gage de santé et d'avenir pour notre industrie.

Une course à relais. Cette fin d'année est marquée par l'émergence de grands débats de société : partenariats public-privé, problè-

mes de gouvernance et d'éthique. Dans le cadre de sa planification stratégique, l'AICQ doit et devra intervenir dans ces débats en exerçant le rôle qui lui incombe : expliquer, éduquer et éclairer les différents acteurs.

En terminant, je tiens à remercier très sincèrement tous mes collègues du conseil d'administration qui m'ont appuyé dans cette fonction et qui se sont investis dans les activités du conseil, de même que tous les membres bénévoles siégeant aux divers comités, notre présidente-directrice générale, madame Johanne Desrochers, et l'équipe de la permanence.

L'Association est une organisation en excellente santé, forte d'une expertise et d'une crédibilité acquise en 35 années d'existence. Assumer la présidence du conseil est certainement un grand défi. Cela dit, il est grandement facilité par la qualité de la structure organisationnelle et le transfert des dossiers qui se réalise entre chaque année d'exercice. La planification stratégique 2006-2009 est maintenant complétée et cède la place à la période 2009-2012. C'est avec fierté que je remets le témoin à mon successeur pour poursuivre cette course mouvementée.

Michel Lalonde, ing.
Séguin ingénierie



Rapport de la P.-D.G. et porte-parole



35 ans au coeur de l'économie québécoise

L'année 2009 marque le 35^e anniversaire de la fondation de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec.

En 1975, lors de la première assemblée annuelle, le président Paul Beauchemin rappelait que la Loi des professions interdisait l'existence d'une section fonctionnelle au sein d'un Ordre professionnel et que tout groupement qui désirait sauvegarder et promouvoir ses intérêts devait le faire par le biais d'une association distincte. C'est alors que les ingénieurs-conseils du Québec décidaient d'incorporer l'Association des ingénieurs-conseils du Québec et, dans la même foulée, ils décidaient d'en faire la première organisation adhérente de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada.

Les buts d'alors ressemblaient étonnamment à ceux d'aujourd'hui : sauvegarder et promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et ceux de ses membres; contribuer au développement du marché des services de génie-conseil; favoriser une juste rémunération; encourager le maintien de normes professionnelles élevées; faciliter des rapports harmonieux et profitables entre ses membres; s'affilier à tout groupement ayant des activités connexes; regrouper les ingénieurs-conseils du Québec.

Notre secteur d'activité ayant grandement évolué, les actions posées aujourd'hui diffèrent évidemment pour répondre aux besoins des membres, mais sans toutefois perdre de vue ces buts initiaux qui guident encore l'Association. Le président du conseil en fait notamment état dans son rapport.

Dans les pages qui suivent, vous noterez que notre Association est en bonne santé financière et qu'elle compte à son actif de la dernière année de nombreuses réalisations qui ne peuvent être chiffrées. À ce chapitre, les membres sont choyés de pouvoir compter sur des bénévoles aussi engagés malgré leur charge de travail qui ne cesse d'augmenter. Qu'il me soit permis en leur nom de remercier ces derniers et de les féliciter, tout particulièrement les présidents de comités qui ont la responsabilité de faire avancer les multiples dossiers.

Certes, les réalisations sont le fruit d'une collaboration étroite entre les bénévoles et la permanence, une équipe aguerrie qui ne ménage aucun effort pour faire en sorte que les membres de l'Association et le génie-conseil rayonnent grâce à des intérêts bien défendus. Je tiens à féliciter et remercier chacun des membres de l'équipe.

Quelles sont ces réalisations?

Trop nombreuses pour être évoquées ici en détail, voici quelques exemples :

Un travail soutenu avec le ministère des Transports, à la demande de celui-ci, pour lui assurer toute la collaboration du milieu afin qu'il réalise ses objectifs en matière de réhabilitation, tout particulièrement au niveau des structures;

Un congrès de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils que tous les habitués ont qualifié de « meilleur congrès à vie » de cette organisation. Bravo à tous les membres du Québec dévoués et un merci particulier à Paul Lafleur qui a été responsable de l'accueil, du volet social et du financement du congrès;

Un projet de loi 17 et ses règlements. Des dizaines d'années de travail et de persévérance se sont conclues par l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 d'une réglementation qui oblige tous les organismes publics à sélectionner les professionnels ingénieurs et architectes sur la base de leurs compétences d'abord, avant de négocier des honoraires à l'aide des décrets prévus à cette fin. Un exemple d'application d'une des meilleures pratiques en matière de sélection des professionnels;

Un nouveau Barème des honoraires. En publiant un guide révisé pour la tarification des services professionnels d'ingénierie, l'Association démontre la réelle valeur associée aux services rendus par ses membres et fournit un outil d'aide aux clients et aux ingénieurs-conseils pour négocier leurs honoraires. Comme ce barème n'avait pas été révisé en profondeur depuis 15 ans, il est d'autant plus utile, l'environnement et les besoins ayant tellement évolué au cours des dernières années.

Un avenir à façonner

Au fil des ans, l'Association a privilégié les rencontres entre ingénieurs-conseils et donneurs d'ouvrage afin de faire la promotion, notamment, des meilleures pratiques en matière de sélection des professionnels, ou encore des modes de réalisation les plus appropriés pour la réussite des projets.

Notre but : continuer à travailler ensemble pour toujours améliorer la qualité des services rendus et des projets réalisés, afin d'optimiser les investissements publics et privés. Bien que nous soyons convaincus du bien-fondé de l'approche de notre industrie en ce sens, il nous faut être sensibles au fait que des interprétations puissent être différentes. Or, c'est à nous d'avoir une oreille toujours plus attentive pour nous assurer de satisfaire les besoins du client. Si l'Association a été pendant 35 ans un joueur important pour le développement de l'économie québécoise, il lui reste par ailleurs un avenir à façonner.

Johanne Desrochers, B.A.A., caé
Présidente-directrice générale et porte-parole

Conseil d'administration

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur Michel Lalonde, ing.

Président
Séguin ingénierie

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Rosaire Sauriol, ing.

Vice-président principal
Dessau inc.

TRÉSORIER

Monsieur Mario W. Martel, CA

Président et chef de la direction
Roche ltée, Groupe-conseil

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

**Monsieur Yves Cadotte, ing.,
M.Sc.A., MBA**

Vice-président principal
et directeur général
Division Transport, Infrastructures
et Bâtiment
SNC-Lavalin inc.

ADMINISTRATEURS

Monsieur Luc Benoît, ing.

Président-directeur général
Tecsult inc.

Madame Hélène Brisebois, ing.

Présidente
SDK et Associés inc.

Monsieur Steeve Fiset, ing.

Président et chef de la direction
BBA

Monsieur Paul Lafleur, ing., M.Sc.

Président du conseil
BPR inc.

Monsieur Gilles Marcotte, ing.

Président-directeur général
Chef de service-civil et transport
Groupe Stavibel inc.

Monsieur Marc Rowan

Président
KSH Solutions inc.

Monsieur Michel St-Jean, ing.

Vice-président exécutif
Ventes/Marketing
Pasquin St-Jean et Associés

Monsieur Luc Vermette, ing.

Président-directeur général
Johnston-Vermette Groupe
Conseil inc.

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURIE DU CANADA (AFIC)

Monsieur Claude Décary, ing.

Président-directeur général
Bouthillette Parizeau et associés inc.

Monsieur Georges P. Dick, ing.

Président-directeur général
RSW inc.

**Monsieur Wilfrid Morin, ing.,
M.Sc.A.**

Président-directeur général
Teknika HBA inc., membre de
Trow Global

Monsieur François Plourde, ing.

Vice-président exécutif
CIMA+

AGENTS RÉGIONAUX DE LIAISON

Abitibi-Témiscamingue

Monsieur Gilles Marcotte
Groupe Stavibel inc.

Côte-Nord

Monsieur Denis Cadoret, ing.
AXOR Experts-Conseils inc.

Est du Québec

Monsieur Robert Fournier, ing.
Roche ltée, Groupe-conseil

Centre du Québec

Monsieur Luc Vermette, ing.
Johnston-Vermette Groupe Conseil inc.

Outaouais

Monsieur André Mathieu, ing.
CIMA+

Québec et les environs

Monsieur Éric Tremblay, ing.
GENIVAR

Saguenay / Lac St-Jean

Monsieur Richard Joly, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

REPRÉSENTANT AU CONGRÈS - FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INGÉNIEURS-CONSEIL (FIDIC)

Monsieur Jean-Philippe Moreau, ing.

Directeur de projet
BPR inc.

Conseil consultatif

Fondée en 1974, l'AICQ fête en 2009 ses 35 ans d'existence. L'Association tient à rendre hommage à ses présidents qui, depuis 1974, se succèdent et se passent le flambeau afin d'assurer le développement de l'industrie du génie-conseil.

Si aujourd'hui, l'industrie du génie-conseil est devenue l'un des plus importants piliers de l'économie québécoise, c'est en partie grâce à ces ingénieurs qui ont mis leur savoir au service de l'intérêt des membres.

Yves Cadotte, ing.	2007-2008
Normand Brousseau, ing.	2006-2007
Claude Décary, ing.	2005-2006
Kazimir Olechnowicz, ing.	2004-2005
Réjean Berthiaume, ing.	2003-2004
Jean-Robert Larouche, ing.	2002-2003
Georges P. Dick, ing.	2001-2002
Normand Brousseau, ing.	2000-2001
Jean-Pierre Sauriol, ing.	1999-2000
Pierre Shoiry, ing.	1998-1999
Luc Benoît, ing.	1997-1998
Pierre Patry, ing.	1996-1997
Paul Lafleur, ing.	1995-1996
Kazimir Olechnowicz, ing.	1994-1995
Richard Royer, ing.	1993-1994
Claude Liboiron, ing.	1992-1993
Bertrand R. Beaulieu, ing.	1991-1992
Philippe Lefebvre, ing.	1990-1991
Jean-H. Ouimet, ing.	1989-1990
Jean-Pierre Sauriol, ing.	1988-1989
François Lalande, ing.	1987-1988
Bernard Poulin, ing.	1986-1987
Lucien Dupuis, ing.	1985-1986
Claude F. Lefebvre, ing.	1984-1985
Claude A. Comtois, ing.	1983-1984
Jean-Guy René, ing.	1982-1983
Gérald Ruel, ing.	1981-1982
Jean-Marc Lagacé, ing.	1980-1981
Marcel Sicard, ing.	1978-1979
Paul T. Beauchemin, ing.	1974-1976

Ont fait parti du Conseil consultatif

Jean L. Roquet, ing.	1979-1980
André Ducharme, ing.	1977-1978
Jean-Paul Dick, ing.	1976-1977

Note : Cette année, l'Association a offert ses plus sincères condoléances à la famille de Jean L. Roquet, ing., décédé le 13 février 2009. Monsieur Roquet a été élu président du conseil en 1979.



Rapport financier annuel



Bilan.....	10
Évolution des actifs nets.....	10
Résultats	11
Notes afférentes.....	12

États financiers Au 31 mars 2009

Rapport des vérificateurs

**Aux membres de l'Association
des ingénieurs-conseils du Québec
13 mai 2009**

Nous avons vérifié le bilan de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association ») au 31 mars 2009 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19042

BILAN au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	801 421	105 395
Placement temporaire, portant intérêt à un taux de 1,60 %, échéant le 24 février 2010	50 058	61 246
Comptes débiteurs (note 4)	299 097	337 859
Frais payés d'avance	16 566	12 563
	1 167 142	517 063
PLACEMENTS À LONG TERME , portant intérêt à un taux de 4,25 %, échéant en mai 2013 et janvier 2016		
	39 995	19 279
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	9 713	18 720
	1 216 850	555 062
PASSIF		
Comptes créditeurs (note 6)	316 321	83 407
Revenus reportés (note 7)	397 782	8 100
	714 103	91 507
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	9 713	18 720
Actifs nets non affectés	493 034	444 835
	502 747	463 555
	1 216 850	555 062

Approuvé par le Conseil,



ADMINISTRATEUR
Michel Lalonde, ing.
Président du conseil

ADMINISTRATEUR
Mario W. Martel, CA.
Trésorier

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Investis en immobilisations corporelles		
Non affectés		
Total	Total	Total
\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	18 720	444 835
	444 835	463 555
	463 555	352 119
Investissement en immobilisations corporelles	1 638	(1 638)
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(10 645)	49 837
	39 192	111 436
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	9 713	493 034
	493 034	502 747
	502 747	463 555

RÉSULTATS au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	906 792	827 185
Cotisations des membres associés	15 600	15 075
Remises A.I.C.C.	(387 302)	(319 787)
	535 090	522 473
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	104 188	97 331
Activités de promotion de la profession	366 912	366 000
Projets spéciaux	59 500	3 000
Publications	25 559	78 068
Ristournes	15 944	13 767
Intérêts	12 447	24 249
Divers	2 130	1 556
	1 121 770	1 106 444
CHARGES		
Salaires et charges sociales	370 459	363 410
Frais de bureau	42 127	23 371
Téléphone, messagerie et frais postaux	22 982	18 187
Loyer, taxes et permis	60 193	59 150
Frais juridiques et frais de vérification et de comptabilité	25 744	21 759
Frais de déplacement, d'assemblées et de représentation	34 270	24 160
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	75 043	77 083
Activités de promotion de la profession	322 569	295 625
Projets spéciaux	63 452	10 164
Publications	19 606	56 691
Promotion, publicité et relations publiques	30 149	23 946
Amortissement des immobilisations corporelles	10 645	12 637
Recouvrement de créances douteuses	-	(65)
Divers	5 339	8 890
	1 082 578	995 008
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	39 192	111 436

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (« Association »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt des impôts sur les bénéfices. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et de ses membres.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, ainsi que tous les placements liquides dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Association. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements à long terme sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, le coût amorti correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les fournisseurs et frais courus sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association a évalué la juste valeur de ses instruments financiers basée sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

CONVENTIONS COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'«ICCA») a modifié le chapitre 1400 pour y inclure les critères permettant de déterminer et de présenter la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. L'Association a adopté ce chapitre le 1^{er} avril 2008. Elle a procédé à son évaluation et a conclu qu'aucune présentation supplémentaire n'était requise.

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

Le 1^{er} avril 2008, l'Association a adopté la recommandation du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, soit des informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et sa gestion. L'Association gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants:

- Préserver la capacité de l'Association de poursuivre son exploitation afin de soutenir financièrement les projets;
- Financer les activités courantes et futures;
- Assurer que l'Association est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Association définit son capital par les soldes des actifs nets non affectés d'un montant de 493 034 \$ au 31 mars 2009.

CONVENTIONS COMPTABLES NON ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir »; Chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation »

En décembre 2006, l'ICCA a publié les chapitres 3862 et 3863. Ces nouvelles normes s'appliquent aux exercices commencés le 1^{er} octobre 2007 ou à une date ultérieure. L'Association a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861, tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862 et 3863.

4. COMPTES DÉBITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients	297 222	336 289
Intérêts courus	1 875	1 528
Taxes à la consommation	-	42
	299 097	337 859

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2009	2008
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	99 957	91 104	8 853	12 770
Mobilier et équipements de bureau	107 447	106 587	860	5 950
	207 404	197 691	9 713	18 720

6. COMPTES CRÉDITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	267 350	83 407
Taxes à la consommation	48 971	-
	316 321	83 407

7. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent des cotisations perçues d'avance pour l'exercice 2010 ou des services perçus d'avance.

8. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux futurs que l'Association s'est engagée à verser au cours des prochains exercices en vertu d'un contrat de location-exploitation s'établissent comme suit :

	\$
2010	1 644
2011	1 233

9. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé car, selon la direction, il n'aurait apporté aucun fait susceptible d'améliorer la compréhension des présents états financiers.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.



**L'AICQ ORGANISE DES RENCONTRES
POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT
DE L'INDUSTRIE DU GÉNIE-CONSEIL**

2008-2009

**LES RENCONTRES
DE CONCERTATION
DE L'INDUSTRIE**

**29 MAI 2008 • MONTRÉAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE 2007-2008
CONFÉRENCES ET RÉSEAUTAGE**

L'Assemblée générale annuelle fut une occasion pour les membres d'échanger avec monsieur Pierre Lefebvre, président de l'Agence des partenariats public-privé du Québec (PPPQ), qui est venu présenter sa vision et répondre aux préoccupations des membres.

Les membres ont pu entendre le nouveau président élu, monsieur Michel Lalonde, président de Séguin ingénierie, qui a présenté son plan d'action dans le cadre d'un déjeuner-conférence.

**26 AOÛT 2008
MONTRÉAL
RENCONTRE
DE DÉMARRAGE**

Pour les bénévoles et les présidents de comités, cette rencontre fut l'occasion de fixer les objectifs de l'année en fonction des enjeux prioritaires des Groupes d'intérêt et des Services stratégiques de l'industrie. L'après-midi a été consacré à une partie de golf amicale au Club de golf Métropolitain à Anjou.



TOURNÉE DES PRÉSIDENTS

La Tournée des présidents consiste en des rencontres d'information avec les membres répartis dans les régions du Québec. Au cours de ces rencontres, les membres ont eu l'occasion de traiter des principaux dossiers de l'heure en fonction des besoins de leurs régions dont notamment :

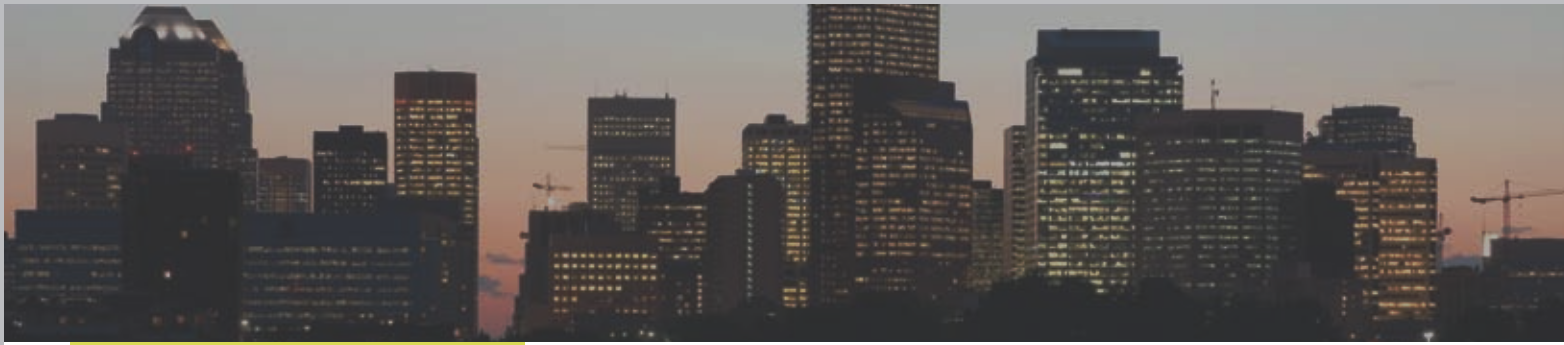
- La qualité des services offerts par les firmes de génie-conseil, du point de vue de l'industrie et du client;
- L'évolution du rôle et de l'environnement de travail de l'ingénieur-conseil;
- Les perspectives et enjeux associés aux ressources humaines :
 - L'évolution de la politique du « faire faire »;

- L'entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;
- La concurrence avec d'autres secteurs pour le recrutement, etc.;
- La planification stratégique 2009-2012 de l'Association.

**22 JANVIER 2009 • MONTRÉAL
RENCONTRE DE MI-ANNÉE**

Cette rencontre fut l'occasion pour les administrateurs, les agents de liaison régionaux et les présidents de comités d'échanger sur les dossiers prioritaires et de faire le point sur divers enjeux de l'industrie en tenant compte du nouveau contexte économique.

- 12 novembre • Région de Montréal (125 employés et plus)
- 1^{er} décembre • Région de Montréal (125 employés et moins)
- 16 mars • Région de l'Outaouais
- 30 mars • Région de Québec
- 6 avril • Région de Trois-Rivières
- 20 avril • Région de l'Abitibi-Témiscamingue
- 4 mai • Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



LES RENCONTRES AVEC LES GRANDS DONNEURS D'OUVRAGE



8 JUILLET 2008 • MONTRÉAL 5 @ 7 RENCONTRE AVEC HYDRO-QUÉBEC

Une rencontre avec Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, s'est déroulée dans une ambiance conviviale sur la terrasse extérieure de l'Hôtel Hyatt à Montréal. Cette rencontre amicale fut précédée d'une courte présentation de celui-ci qui a précisé sa vision et les grandes orientations d'Hydro-Québec.

Record de participation et de chaleur !
110 participants

31 MARS 2009 • QUÉBEC 3 AVRIL 2009 • MONTRÉAL PETIT-DÉJEUNER-CONFÉRENCE AVEC LA CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC (CHQ)

Monsieur Michel L. Lesage, alors président-directeur général de la CHQ, est venu faire un bilan pertinent et réaliste des dix premières années d'existence de la CHQ et partager sa vision quant à son évolution.

15 OCTOBRE 2008 • QUÉBEC 16 OCTOBRE 2008 • MONTRÉAL SÉANCE D'INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DE RENDEMENT DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

Madame Renée Delisle, ing., chef du Service de la gestion contractuelle de la Direction des contrats et des ressources matérielles au MTQ, est venue présenter les grilles d'évaluation développées jusqu'à ce jour.



L'AICQ AU CŒUR DE L'INFORMATION

18 FÉVRIER 2009 MONTRÉAL JOURNÉE GESTION ÉLECTRONIQUE DOCUMENTAIRE (GED)

Une journée entière pour prendre connaissance des différents produits et services sur le marché en matière de gestion électronique documentaire.

30 OCTOBRE 2008 • MONTRÉAL 6 NOVEMBRE 2008 • QUÉBEC PETIT-DÉJEUNER-CONFÉRENCE AVEC LE CONSEIL DU TRÉSOR

Madame Julie Blackburn, avocate, directrice de la formation sur les marchés publics du Secrétariat du Conseil du trésor, est venue présenter les conséquences de l'entrée en vigueur du Règlement modifiant la Loi sur les contrats des organismes publics, avec sa conférence intitulée « Comment faire affaire avec le gouvernement ».

M^e Patrice Morin, associé de Borden Ladner Gervais est venu, pour sa part, sensibiliser les architectes et les ingénieurs-conseils participant aux incidences légales que la nouvelle réglementation pourrait avoir dans leur pratique avec le gouvernement

Plus de 160 participants



19 AOÛT 2008 • LAVAL
TOURNOI DE GOLF DES PRÉSIDENTS – 7^e ÉDITION

Le Tournoi de golf a permis d'amasser les sommes nécessaires pour soutenir le programme de bourses dédiées aux étudiants en génie.

UNE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE POUR LA RELÈVE



LES RENCONTRES PRIVILÉGIÉES

12 MAI 2009 • MONTRÉAL
LUNCH-RENCONTRE AVEC ALCAN

Monsieur Jean Simon, président de la division Métal primaire, Amérique du Nord pour Rio Tinto Alcan, est venu traiter des nouvelles perspectives de développement, à court et à long terme, dans le contexte de la crise économique qui a sévèrement touché l'industrie de l'aluminium.

Réservé aux membres du Groupe d'intérêt Industrie.

21 NOVEMBRE 2008
MONTRÉAL
LUNCH-RENCONTRE AVEC ALCOA

M. Louis-Régis Tremblay, vice-président Projets majeurs, métaux d'Alcoa, a expliqué pourquoi le géant de l'aluminium a choisi le Québec et comment, selon lui, le génie-conseil peut contribuer au développement de l'industrie de l'aluminium.

Réservé exclusivement aux membres du Groupe d'intérêt Industrie.

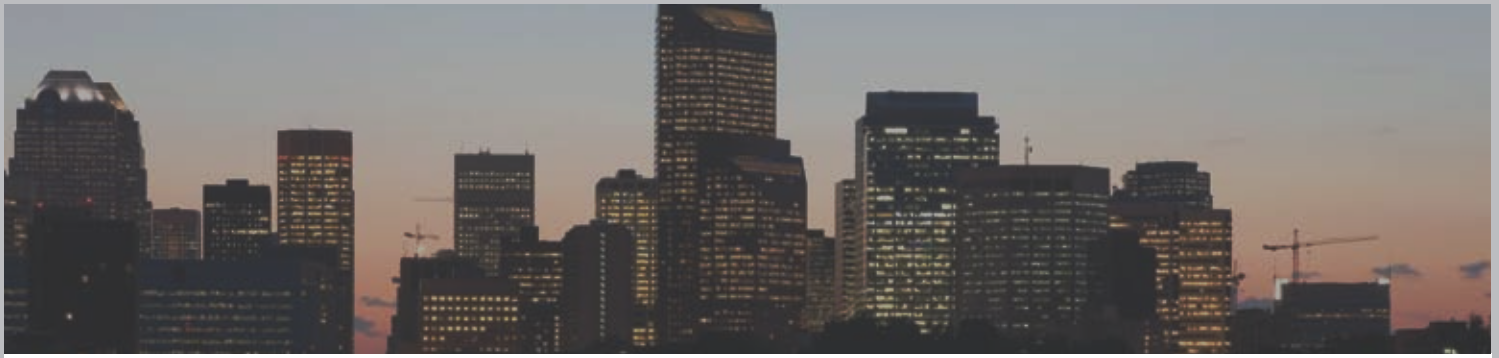
12 MARS 2009 • MONTRÉAL
LUNCH-RENCONTRE AVEC DALE PARIZEAU MORRIS MACKENZIE (DPMM)

Le 6 novembre, le CA a adopté un protocole d'entente avec DPMM, qui le reconnaît comme courtier exclusif dans certains domaines.

À la suite de cette entente, l'Association, en collaboration avec DPMM, a organisé une rencontre personnalisée avec quelques membres pour leur présenter la valeur ajoutée de leurs services et programmes d'assurances.

20 MAI 2009 • MONTRÉAL
PETIT-DÉJEUNER-RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Monsieur Jacques Gagnon, sous-ministre responsable de la région de l'Ouest au ministère des Transports du Québec est venu rencontrer les membres pour partager sa vision quant aux rôles et aux responsabilités des parties prenantes d'un projet et quant à la qualité de service attendue.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS



7 AU 10 SEPTEMBRE 2008 • QUÉBEC CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INGÉNIEURS-CONSEILS (FIDIC)

Sous le thème « Une industrie forte pour servir la société », le congrès de la FIDIC, qui s'est déroulé dans la Vieille Capitale, a été un succès à tous égards. Cet événement a permis à plus de **500 ingénieurs-conseils**, venus de partout dans le monde (65 pays), d'échanger sur les meilleures pratiques d'affaires et sur les enjeux communs de société qui les interpellent.



27 JANVIER 2009 • MONTRÉAL COCKTAIL DU NOUVEL AN 35^e ANNIVERSAIRE

Le 35^e anniversaire de l'Association fut souligné à l'occasion du Cocktail du Nouvel An. Madame Julie Boulet, ministre des Transports du Québec, a été l'invitée d'honneur de cette soirée où elle a remercié les membres du génie-conseil pour la qualité de leur travail.

**Record de participation :
185 participants**



26 MARS 2009 • MONTRÉAL GRANDS PRIX DU GÉNIE- CONSEIL QUÉBÉCOIS

La 7^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois s'est tenue sous le thème « LE GÉNIE ORCHESTRE LA VIE ». L'Association a reçu 54 projets en période d'inscription, dont 43 projets ont été déposés et mis en candidature. Lors de la soirée des Léonards, dix projets se sont distingués chacun dans leur catégorie.

380 participants



GROUPES D'INTÉRÊT



Comité Bâtiment

Léonard Bâtiment mécanique / électrique pour la construction de la Phase III des résidences universitaires de l'École de technologie supérieure, Montréal

Promotion de la sélection basée sur la compétence

La dernière année a été marquée par l'entrée en vigueur des règlements du projet de loi n°17 modifiant la Loi sur les contrats des organismes publics, lesquelles encadrent notamment le mode de sélection des professionnels.

À différents égards, la nouvelle réglementation fixe le cadre général tout en permettant aux organismes publics d'adapter ce cadre à leur secteur. La nouvelle réglementation peut varier, sur certains aspects, d'un organisme à un autre. Par exemple, pour les mandats de moins de 100 000 \$, l'organisme pourra faire appel à la sélection sur invitation ou au mode de gré à gré.

Le comité Bâtiment a donc organisé, à l'automne 2008, deux rencontres afin d'éclairer les membres au sujet des pratiques de leurs deux principaux clients dans le domaine du bâtiment, la Société immobilière du Québec et la Corporation d'hébergement du Québec.

De plus, les membres du comité ont effectué une vigie afin de s'assurer que l'ensemble des organismes publics respecte le nouveau cadre réglementaire. À cet égard, la PDG de l'Association a dû intervenir, à quelques reprises, afin de s'assurer que la sélection pour les services d'ingénierie soit effectuée sur la base de la compétence.

Révision du Barème des honoraires

L'Association a publié, en 2008 son nouveau Barème des honoraires et souhaite que ce dernier serve de base à la révision des honoraires pour les services professionnels du Conseil du trésor du Québec. Le comité souhaite également réaliser un guide d'application des honoraires du décret 1235-87 afin d'en uniformiser son interprétation.

Révision et vérification des documents d'ingénierie

Les membres du comité Bâtiment ont invité monsieur Louis Tremblay, directeur des affaires professionnelles de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) afin de mieux comprendre la portée des nouvelles lignes directrices sur la révision et la vérification de documents d'ingénierie.

Je tiens à remercier tous les membres actifs du comité Bâtiment pour leur engagement.

Frédéric Sauriol, ing.

Dessau inc.
Président du comité

PRÉSIDENT
Frédéric Sauriol, ing.
Dessau inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Michel St-Jean, ing.
Pasquin St-Jean et Associés

MEMBRES

Réjean Berthiaume, ing.
Pageau Morel et associés inc.

Hélène Brisebois, ing.
SDK et associés inc.

Claude Décary, ing.
Bouthillette Parizeau & associés inc.

Michel Deslauriers, ing.
BPR inc.

Gilles Gauthier, ing.
SNC-Lavalin Pharma inc.

Camil Girard, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Jocelyn Landreville, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Marc Laurendeau, architecte
Association des architectes en pratique privée du Québec

Gino Lanni, ing.
Séguin ingénierie inc.

Gilles Picard, ing.
MLC Associés inc.

Pierre Racicot, ing.
GENIVAR

Marc Tremblay, ing.
Teknika HBA inc.

GROUPES D'INTÉRÊT

PRÉSIDENT

Claude Lafrance, ing.
RSW inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Steeve Fiset, ing.
BBA

MEMBRES

Benoît Auclair, ing.
Les Consultants LBCD inc.

Michel Dubeau, ing.
Dessau inc.

Jacques Grenier, ing., M.Ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Sylvain Labrèche
GENIVAR

Benoît Lavallée, ing.
BPR inc.

Jean Lavigne, ing.
Teknika HBA inc.

Diane Lavoie, ing.
BBA.

Michel Lebeau, ing.
CIMA+

Suzanne Leblanc, ing.
SNC-Lavalin inc.

Jean-François Mercier, ing.
Tecsult inc.

Simon Rousseau, ing.
RD Ingénierie

Denis Roy, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Michel L. Roy
Roche Itée, Groupe-conseil

Denis Tremblay, ing., M.Sc.A.
BPR – Énergie

Gaétan Turgeon, CRIA
Doucet & Associés Conseils
(Québec) Itée

Luc Vermette
Johnston-Vermette Groupe
Conseil inc.

Comité Énergie

Léonard Énergie pour l'aménagement hydroélectrique de la Péribonka, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les réunions du comité Énergie ont essentiellement porté sur une entente avec Hydro-Québec (HQ) en vue de la révision des taux d'honoraires, face à une croissance importante des salaires dans le génie-conseil. Le comité a tenté de trouver une façon équitable de réviser les taux horaires en vigueur établis dans l'entente AICQ-HQ.

En effet, cette entente prévoyait une indexation annuelle des taux horaires basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec. Toutefois, entre 2005 et 2008, les salaires moyens dans l'industrie du génie-conseil ont connu une croissance beaucoup plus forte que l'IPC créant un déséquilibre pour les firmes oeuvrant avec Hydro-Québec.

Le comité a présenté, en avril 2008, à Hydro-Québec, une analyse comparant l'augmentation des salaires de l'industrie et l'IPC depuis 2005. Une série de rencontres a mené cette dernière à déposer une offre d'ajustement des taux en fin d'année 2008. Au moment d'écrire ces lignes, une entente est conclue en mai 2009 pour ajuster rétroactivement les taux horaires de 2008 et de 2009.

Outre les discussions touchant l'entente AICQ-HQ, le comité, conformément à sa mission de soutenir les grands enjeux de notre industrie dans le domaine de l'énergie, a déposé un mémoire lors des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet hydroélectrique de la Romaine tenues à la fin de 2008. Ce projet a d'ailleurs reçu toutes les approbations et les travaux devraient débiter à l'été 2009.

Durant l'année 2009-2010, le comité compte se pencher sur les modalités d'évaluation, par Hydro-Québec, de la qualité des services fournis par les firmes dans le cadre des projets, dans le but de valoriser le processus et de s'assurer de son bon fonctionnement et de son équité.

Encore une fois cette année, nous constatons une très forte participation aux réunions du comité Énergie et j'en remercie tous les membres.

Claude Lafrance, ing.
RSW inc.
Président du comité

GROUPES D'INTÉRÊT



Comité Environnement

Léonard Bâtiment structure pour l'utilisation de la technologie Bubbledeck pour la Phase III des résidences universitaires de l'ÉTS, Montréal

Le comité s'est concentré cette année sur deux dossiers, soit le sous-comité Hydro-Québec et le comité de liaison avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Hydro-Québec

Étant un dossier stratégique pour le comité Énergie, nous avons établi un lien privilégié avec ce comité afin de définir une approche commune concernant la révision du mode de rémunération. Nous voulons faire reconnaître les professionnels de nos firmes qui travaillent en environnement par une rémunération équivalente aux autres types de services professionnels fournis à Hydro-Québec.

Nous considérons que les personnes réalisant des projets dans les disciplines de l'environnement sont des personnes ayant la même valeur économique que celles oeuvrant dans les autres disciplines de nos firmes.

Comité de liaison

L'Association est appelée, cas par cas, à se prononcer sur différents règlements ou politiques. Le dossier de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, sur lequel le comité Municipal est intervenu, en est un exemple récent. Comme le cadre législatif, politique ou de gestion que le MDDEP met en place a une très grande influence sur nos clients et la réalisation de leurs projets, nous avons obtenu la création d'un comité de liaison MDDEP-AICQ. Ce comité vise à établir des liens permanents avec le ministère. Il permet en plus de discuter sur les projets réglementaires et sur la mise en place de programmes et directives, contribuant ainsi à leur élaboration. Mis en place en novembre dernier, nous avons eu une première rencontre très bénéfique pour les deux parties où nous avons traité des dossiers touchant la gestion de l'eau et la gestion des matières résiduelles.

Autres points

Nous avons traité deux autres points pour notre industrie. Le premier concerne la révision des règles d'octroi des contrats en environnement par le ministère des Transports du Québec. Nous souhaitons que les mandats dans cette discipline soient accordés sur la base de la compétence seulement. L'obtention d'une autorisation gouvernementale étant une étape stratégique dans l'échéancier des projets d'infrastructure, les équipes qui assistent le MTQ dans l'obtention de ces autorisations devraient être sélectionnées uniquement sur la base de la compétence.

Finalement, nos membres souhaitent créer un comité de liaison avec les instances fédérales. Nous pensons plus particulièrement à Environnement Canada qui a des règlements et des cadres de gestion ayant un impact sur la conception de nos projets et leur échéancier de réalisation.

Participation aux réunions du comité

L'intérêt des membres est soutenu tant au sein de notre comité qu'au sein des sous-comités. Je tiens donc à remercier chacun des membres du comité pour leur assiduité et leur excellent travail.

Guy Fouquet, ing., M.ing.

Le Groupe S.M. International inc.
Président du comité



PRÉSIDENT

Guy Fouquet, ing., M.ing.
Le Groupe S.M. International inc.

MEMBRES

Pierre Bertrand,
géographe, M.Sc.
Teknika HBA inc.

Jean Boudreault, ing.
GENIVAR

Marc-André Desjardins,
ing., Ph.D.
Axor Experts-Conseils inc.

André Lauzon, M.Sc.
Tecsult inc.

Jean-Luc Paul, ing.
Dessau inc.

André Thivierge, M.ing.
SNC-Lavalin Environnement inc

André Vachon, bio., M.Sc.
Roche Itée, Groupe-conseil

GROUPES D'INTÉRÊT

PRÉSIDENT

Benoit Hotte, ing.
SGS X-Per-X inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Luc Vermette, ing.
Johnston-Vermette Groupe
Conseil inc.

MEMBRES

Alexandre Bélisle, ing.
Johnston-Vermette Groupe
Conseil inc.

Jean-Noël Côté, ing., B.Sc.A.
Les Consultants LBCD inc.

Rémi Duchesne, ing.
Sandwell Engineering Inc.

Claude Hamel, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Michel Jalbert, ing.
Hatch Ltée

Patrice Langlois, ing.
Tecsult inc.

Stéphane Lavoie, ing.
Dessau inc.

Joseph Masella, ing.
KSH Solutions inc.

Pierre Mathieu, ing.
BPR - Bechtel

Luc-André Nadeau
SNC-Lavalin inc.

**Raymond Simoneau, ing.,
P. Eng.**
Seneca

Yvon Tremblay, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Comité Industrie

Le Comité Industrie s'est donné pour mandat de faire pleinement connaître et reconnaître la valeur ainsi que la pertinence du génie-conseil dans le secteur industriel. Pour ce faire, le comité Industrie a axé son plan d'action sur un rapprochement avec les grandes entreprises par des rencontres d'information portant sur les enjeux majeurs du moment. Le comité s'emploie notamment à sensibiliser les entreprises à l'importance de l'ingénierie qui, malgré son influence déterminante sur la réussite de tout projet, demeure méconnue et souvent négligée dans le processus de réalisation. Le partage d'expériences et la réflexion collective sur des défis communs font partie des stratégies privilégiées auxquelles les membres du comité ont eu recours pour remplir leur mandat.

L'équipe

Le comité Industrie regroupe des représentants de 15 firmes-conseils œuvrant dans les secteurs industriels au Québec et ailleurs dans le monde. La participation active et soutenue des membres a permis d'atteindre les objectifs visés en plus d'assurer un échange éclairant sur la situation du secteur industriel au Québec.

Déjeuners-causeries

Lors de l'élaboration du plan d'action, il avait été convenu de créer des rapprochements avec les grands donneurs d'ouvrage privés du Québec. Deux invités de marque ont été conviés afin d'échanger sur leur vision de l'apport de l'industrie du génie-conseil. Le sujet pour ces rencontres étaient le suivant : Développement durable et contribution des firmes de génie-conseil dans la réalisation de projets et au développement des clients. Ainsi, après avoir exposé leurs vues sur le sujet abordé, des échanges avec les participants ont permis de faire valoir la valeur ainsi que l'apport des firmes de génie-conseil auprès de ces grands donneurs d'ouvrage privés.

Dans le cadre de ces déjeuners-causeries, nous avons eu l'honneur de recevoir monsieur Louis-Régis Tremblay, vice-président – Projets majeurs, Métaux d'Alcoa et monsieur Jean Simon, président, Métal Primaire, Amérique du Nord de Rio Tinto Alcan.

Leur générosité a été grandement appréciée de tous les membres du comité Industrie. Nous les remercions d'avoir partagé leur vision et d'avoir offert une écoute attentive lors des échanges. De plus, ces rencontres auront permis de valoriser et promouvoir la compétence des firmes de génie-conseil du Québec.

Partenaires de l'industrie

Le comité Industrie s'est aussi donné comme objectif de créer des rapprochements avec des partenaires reliés au domaine industriel.

Deux rencontres ont eu lieu dans ce cadre. Tout d'abord, monsieur Claude Lizotte, de l'Ordre des ingénieurs du Québec, a présenté le champ de pratique des ingénieurs en industrie. Le comité Industrie a également invité, monsieur Carol Montreuil, vice-président, Est du Canada de l'Institut canadien des produits pétroliers a brossé un tableau de la situation des produits pétroliers dans le monde et au Québec.

Des pourparlers ont été amorcés afin d'inviter Investissement Québec, le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation et la Société générale de financement du Québec afin de faire des présentations lors des rencontres à venir.

Pour terminer, à titre de président du comité Industrie, je tiens à remercier les membres du comité qui, au cours de l'année 2008-2009, ont contribué, par leur participation ainsi que par leur présence, à la mise en œuvre de notre plan d'action adopté en début d'année.

Benoit Hotte, ing.

SGS
Président du comité



Comité Municipal

Léonard Infrastructures urbaines pour le prolongement du boulevard des Allumettières, Gatineau

Le travail accompli au cours de l'année par le comité Municipal a été rendu possible grâce à la contribution des membres du comité. Je tiens à les remercier pour leur participation et leur appui lors de mes deux années à la présidence du comité Municipal de l'AICQ.

Dans le plan d'action 2008-2009 du comité Municipal, trois éléments avaient été identifiés comme prioritaires.

Modification au projet de loi n°106

Le sous-comité responsable de ce dossier a travaillé de concert avec la direction puisque des représentations ont été faites auprès de plusieurs intervenants afin de faire modifier le projet de loi n° 106.

Deux réunions ont été tenues. Un comité élargi a été formé récemment afin de produire un argumentaire, lequel, une fois approuvé par le conseil d'administration, pourrait être distribué aux décideurs gouvernementaux. Ce document permettra d'exprimer officiellement la position de l'industrie du génie-conseil relativement au mode de sélection des ingénieurs-conseils.

Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement

Le comité Municipal a initié en mai un comité de travail en collaboration avec l'Association des ingénieurs municipaux du Québec (AIMQ) et l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) afin de convenir d'un plan d'action concerté avec les ingénieurs municipaux au sujet de l'application de l'article 32.

Le comité est d'avis qu'il y a une zone grise dans le Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement adopté en juin 2008. Les membres estiment que ce règlement permettra à des municipalités de réaliser des travaux sans qu'il y ait un ingénieur associé aux stades de la conception et de la surveillance des travaux. Le comité travaille de concert avec ses partenaires afin de corriger cette situation et de s'assurer que ces travaux soient effectués par des ingénieurs qualifiés.

Programme permanent de réhabilitation du réseau routier municipal

Le réseau municipal compte plus de 80 000 km de routes dont 33 000 km ont été rétrocedés en 1994 sans programme d'aide pour l'entretien majeur et la reconstruction. Le comité évalue les besoins en cette matière à près de 1 milliard de dollars par année. Le sous-comité a rencontré la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin que ce dossier soit mis en priorité par chacune des organisations. Pour le moment, la FQM et l'UMQ travaillent sur le dossier à l'interne avec leur comité technique afin de faire cheminer des recommandations à leur conseil d'administration.

En parallèle, le comité Municipal devra produire une étude macroscopique de la problématique pour qu'elle soit déposée au Centre d'études et de recherches en infrastructures urbaines (CÉRIU) et au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le but de réaliser une étude objective et plus précise de l'état du réseau routier municipal et du déficit accumulé.

Table de concertation avec les partenaires

Tout au long de l'année, des liens ont été établis avec plusieurs associations partenaires telles que l'OIQ, le CÉRIU et l'AIMQ. Le maintien de ces relations avec les partenaires de l'industrie a été favorable pour mener à bien nos objectifs.

Martin Lapointe, ing.

Roche Itée, Groupe-conseil
Président du comité

PRÉSIDENT

Martin Lapointe, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Gilles Marcotte, ing.
Groupe Stavibel inc.

MEMBRES

Claude Chagnon, ing
MLC Associés inc.

Serge Corriveau, ing.
GENIVAR

Denis Courchesne, ing., M.Sc.A.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Marc Couture, ing.
BPR inc.

Alain Dulude, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Michel Émond
SNC-Lavalin inc.

André Francoeur, ing.
CIMA+

Michel N. Houle, ing.
Teknika HBA inc.

François Laperrière, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Denis Maltais, ing., M.Sc.A.
Dessau inc.

Patrice Mathieu, ing.
Tecsult inc.

GROUPES D'INTÉRÊT



PRÉSIDENT

Jean-Guy Tremblay, ing.
BPR inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Marc Rowan
KSH Solutions inc.

MEMBRES

José De Sousa, ing.
DTI Télécom Inc.

Louise Desbiens, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

André Desjardins, ing.
CIMA+

Michel Famery, ing., P. Eng.
Dessau inc.

Jean Charles Lemieux, ing., MBA
SNC-Lavalin inc.

Ciro Martoni, ing., M.Ing.
GENIVAR

Patrick Rousselot, M.Sc.A.
Séguin ingénierie

Gaétan Turgeon, CRIA
GENIVAR

Comité Télécom- munications et nouvelles technologies



Léonard Télécommunications et nouvelles technologies pour la modernisation des systèmes de télécommunications du métro de Montréal

En août 2008, le comité Télécommunications et nouvelles technologies déposait au conseil d'administration de l'Association son plan d'activité 2008-2009, intégrant les axes prioritaires d'intervention.

Depuis juillet 2008, le comité a tenu six rencontres avec une participation moyenne de près de dix membres. Nous sommes très satisfaits de l'augmentation de participation des membres.

Dans le cadre du plan d'action 2008-2009, le comité a adopté le thème suivant : Vision sur les technologies émergentes pour la prochaine décennie. Le comité considère que les firmes d'ingénierie se doivent d'être à l'avant-garde de la vision technologique auprès de leurs clients. Parmi les autres dossiers qui nous ont préoccupés, notons l'entente de rémunération avec Hydro-Québec, le projet de loi n° 17 sur les contrats publics, le *Barème des honoraires* ainsi que l'évaluation de performance des firmes d'ingénierie.

Deux rencontres ont été organisées avec des partenaires de l'industrie et ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des membres du comité. La première rencontre en décembre 2008 était avec un client, la Direction générale des réseaux de télécommunications (DGRT) du Centre des services partagés du gouvernement du Québec et fut des plus productives. Messieurs Guy Chouinard et Gilbert Coutu de la DGRT ont fait état de la situation touchant les nouvelles dispositions du projet de loi no 17, en regard des appels d'offres publics. Selon la DGRT, pour la prochaine décennie, l'accent sera mis sur : le sans fil; la transmission des données; une approche plus conviviale des systèmes ayant à intervenir avec les clients des ministères et sur une sécurisation accrue des systèmes informatiques et de télécommunications.

La deuxième rencontre a eu lieu en mars 2009 avec la firme CISCO, un fournisseur et fabricant mondial en produits de réseaux de télécommunications. Messieurs Michel Houde et Pierre Charbonneau de CISCO ont partagé avec le comité leur vision en ce qui concerne l'évolution stratégique dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). On y a traité des grandes tendances des marchés, du rôle des technologies et de leurs conséquences sur l'environnement, ainsi que des avantages d'un environnement de dernière génération au travail et à la maison. Les membres du comité ont beaucoup apprécié cette présentation et les échanges qui s'en sont suivis, lesquels ont accordé une grande importance aux conséquences sur l'humain de cette évolution technologique que plusieurs qualifient de révolution.

Comme président du comité Télécommunications et nouvelles technologies, je remercie mes collègues pour leur participation et leur contribution au bon fonctionnement du comité, ainsi qu'à l'équipe de direction de l'Association pour son soutien sans réserve.

Jean-Guy Tremblay, ing., MBA

BPR inc.

Président du Comité

GROUPES D'INTÉRÊT



Comité Transport

Léonard Infrastructures de transport pour le remplacement du tablier du pont Lavolette, Trois-Rivières

Les principales actions du comité Transport ont été réalisées en cohérence avec les objectifs du plan d'action établi en début d'année, et ce, malgré un changement à la présidence en cours d'année. Le comité Transport a été très actif en tenant dix réunions, dont deux rencontres de concertation avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). Il faut souligner l'effort des membres, car le taux de participation à ces rencontres fut élevé en dépit du fait que le travail ne manquait particulièrement pas dans le domaine du transport.

La dernière année a été marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux règlements dans le secteur public. Même si le MTQ utilisait déjà le mode de sélection sur la compétence, l'entrée en vigueur des nouveaux règlements a entraîné plusieurs changements administratifs notamment au niveau de la régionalisation et des mandats ouverts. Afin de permettre à tous les membres de l'Association de bien comprendre ces changements, le comité a organisé deux rencontres d'information sur le sujet, une à Québec et l'autre à Montréal, en collaboration avec le MTQ.

La mise en œuvre du nouveau mécanisme d'évaluation de la performance des firmes de génie-conseil, en vigueur depuis le début de l'année 2008, a été le sujet de deux autres séances d'information qui ont réuni, au total, plus de 100 participants. À la suite de ces rencontres, des démarches ont été entreprises auprès du MTQ pour modifier certains aspects de l'évaluation.

Le MTQ a également publié un « Guide d'application du barème d'honoraires selon le décret 1235 ». Le comité Transport a été invité à commenter ce guide en vigueur depuis mars 2009.

Les membres du comité avaient proposé d'organiser une rencontre réunissant la Direction générale de Montréal et de l'Ouest (DGMO) et la Direction générale de Québec et de l'Est (DGQE) ainsi que le comité de concertation AICQ-MTQ afin de pouvoir échanger avec les intervenants concernés par les projets. Une première rencontre avec la DGMO a été organisée au mois de mai 2009.

Un programme de formation en génie civil pour les ressources techniques de 0 à 5 ans d'expérience a été mis en place au cours de l'année : le projet Héritage. Cette formation sera offerte à partir de l'hiver 2009. Le MTQ a fait la demande aux trois associations concernées soit, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, l'Association des consultants et laboratoires experts et l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec de fournir bénévolement deux experts chacune, pour participer à la préparation des trois cours visés. Deux experts ont été désignés par le comité Transport pour représenter l'Association.

Plusieurs autres sujets ont occupé le comité au cours des 12 derniers mois : l'utilisation de la signature numérique par le MTQ, les demandes d'assurances responsabilité professionnelles pour les consortiums et les partenariats public-privé. Tous ces sujets ont fait l'objet de discussions ou de recommandations de la part du comité Transport.

Jean Mastropietro, ing.
Dessau inc.
Président comité

PRÉSIDENT
Jean Mastropietro, ing.
Dessau inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Yves Cadotte, ing., M.Sc.A., MBA
SNC-Lavalin inc.

MEMBRES
Normand Brousseau, ing.
Teknika HBA inc.

James Byrns, ing.
Tecsult inc.

Claude Chagnon, ing.
MLC Associés inc.

Martin Choinière, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Yvan Côté, ing.
Séguin ingénierie

Frédéric Didier, ing.
BBA

Pierre-André Dugas, ing.
GENIVAR

Richard Joly, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Amin Khouday, ing.
SNC-Lavalin inc.

Pierre Labbé, ing.
Les Consultants LBCD inc.

François Lussier, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

François Plourde, ing.
CIMA+

Pierre Seutin, ing.
BPR inc.

Comité Affaires juridiques



PRÉSIDENT

Louis-Martin Richer, avocat
GENIVAR

MEMBRES

Luc Bélanger, avocat
Dessau inc.

Normand Girard, avocat
BBA

Patrice Morin, avocat
Borden Ladner Gervais

Diane Plante, avocate
Roche Itée, Groupe-conseil

Kathy Trahan, avocate, LL. B., LL. L.
Roche Itée, Groupe-conseil

Félix Turgeon, avocat
SNC-Lavalin inc.

Les objectifs fixés en début d'année ont été atteints et c'est grâce à la participation des membres du comité. Je tiens à les en remercier.

Loi sur les contrats des organismes publics

Lors de la dernière année, plusieurs dossiers ont occupé les membres du comité. En juillet 2008, le gouvernement du Québec adoptait les règlements du projet de loi n° 17 venant modifier la Loi sur les contrats des organismes publics, qui allait entrer en vigueur au 1^{er} octobre 2008. Les membres du comité Affaires juridiques ont analysé et commenté le projet de règlement visant les services professionnels, et ce, avant son adoption. Ils ont également appuyé l'Association dans toutes ses démarches d'information auprès des membres visés, tout particulièrement en participant activement à plusieurs rencontres avec des clients et en prêtant leur soutien à l'organisation de deux séances d'information pour les membres de l'Association à l'automne 2008. Nous tenons d'ailleurs à souligner la précieuse contribution de M^e Patrice Morin, associé chez Borden Ladner Gervais, membre associé à l'Association, participant aux travaux du comité Affaires juridiques et conférencier de marque.

Assurance responsabilité professionnelle pour les consortiums

Le comité a aussi été parti prenant aux pourparlers avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) relatifs au dossier d'assurance responsabilité professionnelle pour les consortiums. Selon le comité, cette demande entraîne une hausse significative des coûts liés aux projets et crée des difficultés administratives d'importance. Le comité oeuvre de concert avec le MTQ afin de trouver une solution.

Révision du Document 31 sur les conventions client et ingénieur

La révision du Document 31 de l'Association des firmes d'ingénierie du Canada (AFIC) sur les conventions client et ingénieur a été complétée en 2008 par un groupe de travail canadien, au sein duquel a siégé un membre du comité Affaires juridiques. Une version française de ce document doit être complétée sous peu. Il est prévu de soumettre les deux versions pour approbation lors du sommet de l'AFIC en juin 2009.

Le comité estime que ce document sera particulièrement utile pour les firmes de génie-conseil oeuvrant à l'extérieur du Québec, où le contrat type de l'Association ne peut être utilisé. Il est d'avis également que la version française du Document 31 deviendra également, pour l'industrie, une référence sur les meilleures pratiques.

Révision et vérification de documents d'ingénierie

Les membres du comité ont échangé au sujet des nouvelles lignes directrices pour la révision et vérification de documents d'ingénierie qui ont été transmises, au cours de l'été 2008, par l'Ordre des ingénieurs du Québec à tous ses professionnels inscrits au tableau de l'Ordre. La mise en œuvre de ces nouvelles lignes directrices ont soulevé plusieurs questions. Le comité entend tenir une séance d'information en début d'année 2009-2010, soit un an après l'émission de ces lignes directrices.

Promotion des contrats équitables

Le comité a organisé un petit-déjeuner causerie sur une revue de la jurisprudence dans le domaine de la construction avec M^e John Murphy du cabinet Borden Ladner Gervais, afin d'informer les membres de l'Association quant aux enjeux faisant l'objet de litiges et l'interprétation qu'en font les tribunaux.

Publication d'articles dans L'Info-Conseil

Trois articles du comité Affaires juridiques ont été publiés dans le bulletin L'Info-Conseil. Ceux-ci ont porté sur les sujets suivants :

- Les projets de règlement concernant les contrats de service des organismes publics;
- L'obligation du fabricant d'un bien de dénoncer tout vice caché qui affecte son produit et;
- Les délais de rigueur dans les contrats.

Louis-Martin Richer, avocat
GENIVAR
Président du comité



Comité Communications- Marketing

Le comité a fait face pour l'année 2008-2009 à de multiples contraintes, du départ inattendu de sa présidente à la difficulté de trouver un ou une remplaçante en raison de la surcharge de travail au sein des départements de communications des firmes de génie-conseil. Une brève analyse a permis de constater que la vague des fusions et des acquisitions des récentes années a entraîné, avec elle, des mandats de « branding » pour nos spécialistes en communication. Tout cela n'aura pas empêché le comité de se mobiliser et de tenir 5 rencontres de travail en me mandant pour assurer l'intérim, le temps qu'une personne au sein du comité puisse se dégager, quelque peu, pour prendre le pôle du comité. Au terme de cet exercice, Dominique Morval, Directrice Communications de SNC-Lavalin inc. prendra le relais pour l'exercice 2009-2010.

Document de présentation de l'industrie

Parmi les réalisations de l'exercice 2008-2009, nous pouvons souligner d'abord l'inestimable appui offert à la production d'un document de présentation de l'industrie dédié aux élèves du secondaire afin de leur donner le goût d'entreprendre des études en génie et puis, éventuellement, une carrière en génie-conseil. Le document a été soumis à Isabelle Myre, conseillère en information scolaire et professionnelle du Collège Jean de la Mennais et nous la remercions pour ses conseils.

Kiosque de l'Association

Le comité a été aussi appelé donner ses avis judicieux pour la production du kiosque de l'Association. Le kiosque a été conçu pour servir, à la fois, comme outil de valorisation du génie-conseil dans les salons et expositions, auprès des décideurs et intervenants de l'industrie et dans les journées carrières, auprès des étudiants en génie. Le slogan de l'Association « Du génie, des gens, des résultats durables », sied sur une grande image de mains tenant un arbre. Cette photo

illustre la notion du développement durable qui est pris en compte dans les solutions élaborées par les ingénieurs-conseils. D'un côté, on retrouve trois photos de visages humains qui illustrent les diverses facettes de l'ingénieur-conseil : le citoyen et père de famille, le professionnel engagé et l'ingénieur instruit et informé. De l'autre côté, on retrouve quatre photos de projets qui illustrent quatre grands secteurs de l'industrie : le secteur du bâtiment, les infrastructures urbaines, l'énergie et le transport.

Vidéo de promotion

Ces deux outils de communication sont disponibles sur demande. Ils pourront également être accompagnés de la vidéo réalisée par l'Association des firmes d'ingénierie du Canada (AFIC). À cet effet, nous avons organisé une rencontre réunissant les gens des ressources humaines et des communications avec l'équipe de l'AFIC qui souhaitait présenter cette vidéo en vue de la bonifier de leurs commentaires. Ce qui fut fait.

Diverses consultations

En terminant, le comité a été sollicité à quelques reprises pour divers dossiers en cours comme un sondage sur la refonte du site Internet, un sondage relativement aux « Grands Prix », de même qu'un avis au sujet du nom de l'AFIC et son slogan. Enfin, à l'initiative d'Élizabeth Tessier de Roche Itée Groupe-Conseil, le comité a réalisé une étude comparative des ressources humaines dédiées aux communications au sein des firmes membres du comité.

Stéphanie Vilandré

Directrice Marketing
Association des ingénieurs-conseils du Québec

MEMBRES

France Deland

Pageau Morel et associés inc.

Geneviève Lachance, ing.

Bouthillette Parizeau
& associés inc.

Emmanuelle Landry

Teknika HBA inc.

Lyne Lefebvre, B.Sc.

Tecslut inc.

Dominique Morval, M. Sc.

SNC-Lavalin inc.

Katia Reyburn

Dessau inc.

Céline Ricard

CIMA+

Manon St-Arnaud, M. Sc.

BBA

Élizabeth Tessier, MBA

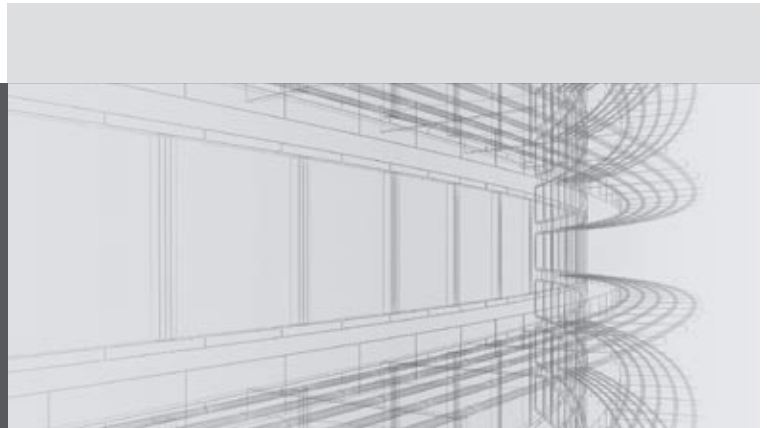
Roche Itée, Groupe-conseil

Jacques Thivierge

Roche Itée, Groupe-conseil



Comité Informatique - Technologies de l'information



PRÉSIDENT

Paul Bernier, ing.
BPR inc.

MEMBRES

Serge Blais
RSW inc.

Jovany Cordiano
Roche ltée, Groupe-conseil

Alain Duquette
Teknika HBA inc.

Éric Guérard
AXOR Experts-Conseils Inc.

Réjean Lessard
GENIVAR

Ervin Mak
Dessau inc.

Stan L. Porowski, ing.
KSH Solutions inc.

Normand Richard, ing.
Pageau Morel et associés inc.

Stéphane Roux
Tecsult inc.

Vinh Truong, B.Sc.
Hatch Ltée

En 2008-2009, le comité Informatique - Technologies de l'information (TI) avait comme objectif de poursuivre les démarches déjà amorcées au cours des années précédentes concernant certains thèmes stratégiques pour les firmes de génie-conseil. Ces thèmes sont : la signature numérique, la révision de la norme de conception et de dessin assistés par ordinateur (CDAO) et l'enquête sur les coûts en technologie de l'information. Plusieurs autres sujets ont été abordés dont la gestion électronique des documents (GED).

Signature numérique

Après analyse, le comité estime que la solution technologique en matière de signature numérique proposée par Notarius s'est améliorée de façon significative et peut maintenant être recommandé. Certains grands donneurs d'ouvrage du génie-conseil, tels que le ministère des Transports du Québec (MTQ) et Hydro-Québec, ont même été approchés par Notarius. À cet effet, il semble que le MTQ planifie de se doter de cette solution technologique pour ses opérations internes et pourrait même exiger celle-ci, sous peu, à ses fournisseurs en ingénierie.

Le comité TI a piloté la mise en œuvre d'une entente entre Notarius et l'Association offrant un prix forfaitaire aux membres de l'Association, leur permettant de réduire les coûts d'acquisition et les frais annuels reliés à l'utilisation de ce produit. Ainsi, les membres peuvent profiter de rabais substantiels. L'entente, d'une durée de un an, est déjà en vigueur depuis le 1^{er} mars 2009.

Norme de conception et de dessin assistés par ordinateur (CDAO)

Cette année, le comité a également piloté la révision de la norme de conception et de dessin assistés par ordinateur de l'Association, maintenant reconnue dans le domaine du génie. Cependant, le comité est d'avis que cette norme devra évoluer rapidement vers une version de conception 3D (Revit, Civil 3D, MEP,

Catia, etc.). Cette pratique est de plus en plus utilisée et elle sera la norme répandue d'ici quelques années. Un comité ad hoc a donc été constitué afin de développer une norme de conception assistée par ordinateur (CAO) pour les firmes d'ingénierie et leurs clients. Le projet devrait être complété en 2010.

Journée d'information sur la GED

Le comité a organisé une journée d'information sur la gestion électronique des documents qui a été très populaire. En effet, cet événement a réuni 55 participants qui ont pu entendre cinq fournisseurs présenter leurs produits respectifs axés sur la gestion numérique des documents et leurs systèmes de collaboration les plus récents. Plusieurs membres de l'Association ont profité de l'occasion pour revoir leurs réseaux d'affaires dans le domaine des TI.

Nouveau site Internet de l'Association

Le comité a été consulté et a contribué à l'élaboration du nouveau site Internet de l'Association. Un projet pilote sur un forum de discussion pour les spécialistes de en TI de l'industrie est en élaboration également et sera développé dans la deuxième phase du site.

En terminant, je tiens à remercier la permanence et en particulier monsieur Yves Létourneau, qui a su bien coordonner les activités du comité, ainsi que les membres du comité de leur précieuse collaboration.

Paul Bernier, ing.

BPR inc.

Président du comité



Comité Ressources humaines et Formation

En cours d'année, il y a eu des changements à la présidence du comité. Au mois d'avril, monsieur Paul Martineau a été nommé président à la suite du départ de monsieur Jean-François Roy.

Relève et outils de communication

Le thème de la relève aura été de nouveau au centre des réflexions et des interventions du comité. À ce titre, le comité a été consulté pour la réalisation d'une présentation PowerPoint qui s'adressera aux élèves du secondaire afin de leur faire découvrir la profession d'ingénieur-conseil et leur donner le goût d'entreprendre des études en génie.

Le comité avait jadis proposé que l'Association se dote d'un kiosque qui pourrait être utilisé par les membres pour faire la promotion de l'industrie auprès des intervenants de l'industrie, dans les écoles et les universités. Ce kiosque aura été complété en 2009.

Enfin, le comité a collaboré à la production d'une vidéo réalisée par l'Association des firmes d'ingénierie du Canada dans le cadre d'une campagne nationale de communication qui vise à promouvoir les carrières en génie-conseil auprès des étudiants en génie.

Mécanismes de reconnaissance des compétences des immigrants

Le comité a rencontré l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et a mis à jour ses connaissances relatives aux mécanismes de reconnaissance des compétences des immigrants.

Mission des comités de services stratégiques

Le comité a entrepris une réflexion sur la mission et les objectifs des comités de services stratégiques de l'Association. Le comité a reconnu l'importance d'associer un plus grand nombre de firmes et propose notamment de mettre en place une structure qui permettrait d'avoir une approche « groupe de discussion ».

PRÉSIDENTS

Jean-François Roy
BPR inc.

Paul Martineau
SNC-Lavalin inc

MEMBRES

Patricia Alleyn, CRHA
Pageau Morel et associés inc.

Lucie Audette, CRIA
Dessau inc.

Hélène Beaulieu, CRHA
Hatch Ltée

Geneviève Belec
Bouthillette Parizeau
& associés inc.

Walter Fisk, B.Sc.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Denis Giroux
Dessau inc.

Lorraine Hébert
Roche ltée, Groupe-conseil

Maria T. lafrancesco
Golder Associés Ltée

Caroline Marcoux
CIMA+

Katherine Ouellet, M.Éd.
BBA

Diane Pilon
RSW inc.

Marta Pires
Bechtel Québec Limitée

Normand Rheault
GENIVAR

Julie St-Amant
Tecsult inc.

2008
2009

Publications

L'Association édite, en collaboration avec ses membres et ses partenaires, diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles de l'industrie qu'elle met à leur disposition dont elle tire une source de revenus.

Fait à souligner, le conseil d'administration a décidé de rendre accessible gratuitement dans le site Internet de l'Association le Barème des honoraires qui était, par le passé, seulement disponible en version imprimée. Les administrateurs ont jugé important d'élargir sa diffusion afin d'assurer une meilleure compréhension des pratiques de leur industrie et la nouvelle réalité du marché. La Norme CDAO-AICQ a également été rendue accessible gratuitement dans le site Internet à la suggestion du comité Informatique.

<p>BARÈME DES HONORAIRES 2008-2009 978-2-923079-09-7 • 60 pages (français et anglais) 60 \$ non membre (version imprimée) 30 \$ membre (version imprimée) Téléchargeable gratuitement</p>	<p>Le barème des honoraires regroupe et définit clairement les éléments à prendre en compte pour établir des contrats de service entre clients et ingénieurs-conseils. Il est un outil de référence dans le domaine. Ce document a subi une révision en profondeur en ce qui a trait notamment aux modes de rémunération ainsi qu'aux définitions des services rendus durant la construction ou dans la surveillance des travaux.</p>
<p>NORME CDAO AICQ 2008 (3^e ÉDITION) 978-2-923079-10-3 • 64 pages Téléchargeable gratuitement</p>	<p>Cette norme propose une méthode d'identification des calques pour faciliter l'échange des dessins et des informations entre les partenaires d'un projet. Reconnue comme une référence dans le domaine du bâtiment, de la construction et du génie civil.</p>
<p>RÉPERTOIRE DES MEMBRES 2008-2009 978-2-923079-08-0 • 214 pages (français) Promotion : 45 \$ membre et non membre</p>	<p>Ce répertoire présente les profils détaillés et des firmes de génie-conseil membres. Il les répertorie par ordre alphabétique ou par ville, type de service ou secteur d'activité et domaine de spécialisation.</p>
<p>GUIDE PRATIQUE - SAVOIR SAISIR LES OCCASIONS DE VISIBILITÉ 2008 978-2-923079-07-3 • 13 pages (français) Téléchargeable gratuitement</p>	<p>Ce document présente une approche systématique pour accroître la visibilité des firmes de génie-conseil du Québec.</p>
<p>GUIDE ET LEXIQUE DE GESTION DES SERVICES D'INGÉNIEURIE 2007 2-9805967-0-1 • 99 pages (français ou anglais) 70 \$ non membre 35 \$ membre</p>	<p>Ce guide définit l'étendue des services à rendre à chaque étape d'un projet. Un lexique des principaux termes utilisés dans un projet d'ingénierie accompagne ce guide.</p>
<p>GUIDE DE PROJET – INGÉNIEURIE, APPROVISIONNEMENT, CONSTRUCTION (IAC) 2001 15 pages 30 \$ non membre 15 \$ membre</p>	<p>En complément au <i>Guide et lexique de gestion des services d'ingénierie</i> ce document est spécifique au mode de réalisation ingénierie, approvisionnement, construction (IAC). Ce petit guide pratique cerne les principaux risques inhérents à ce mode de réalisation de projet et les principales conditions de succès.</p>
<p>L'INGÉNIEUR-CONSEIL, LA CLÉ DE VOÛTE DES INVESTISSEMENTS AU QUÉBEC 2001 2-980-59679-5 • 12 pages 30 \$ non membre 15 \$ membre</p>	<p>Ce petit document fait la démonstration du rôle prépondérant que peut jouer l'ingénieur-conseil dans l'optimisation des coûts alors qu'il intervient en amont des projets.</p>
<p>CONTRAT TYPE ENTRE CLIENT ET INGÉNIEUR 2004 19 pages (français ou anglais) 60 \$ non membre 30 \$ membre Aussi disponibles : <i>Contrat type pour une convention préliminaire de groupement – 2005, 6 pages</i> <i>Contrat type pour une convention de groupement momentané – 2005, 15 pages</i></p>	<p>En complément au barème des honoraires, ce document permet de conclure par écrit une entente type entre la firme de génie-conseil et le client. Il a été élaboré avec la participation de conseillers juridiques et d'assureurs en responsabilité professionnelle.</p>



Équipe de la permanence

Léonard Gestion de projet ou gérance de construction pour la revitalisation du front de mer, Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago

Léonard Visionnaire pour l'optimisation énergétique d'un site isolé au km 426, Réserve faunique de La Vérendrye

Johanne Desrochers, B.A.A., caé

Présidente-directrice générale

jdesrochers@aicq.qc.ca

Téléphone direct :

514 871-0589 poste 23

Yves Létourneau, B.A.A., M.Sc.

Directeur, Politiques et recherche

yletourneau@aicq.qc.ca

Téléphone direct :

514 871-0589 poste 22

Francine Loignon

Adjointe à la direction

floignon@aicq.qc.ca

Téléphone direct :

514 871-0589 poste 26

Véronique Pleau

Adjointe administrative

vpleau@aicq.qc.ca

Téléphone direct :

514 871-0589 poste 21

Stéphanie Vilandré, B.A.

Directrice Marketing

svilandre@aicq.qc.ca

Téléphone direct :

514 871-0589 poste 27



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél.: 514 871.2229 Téléc.: 514 871.9903 • info@aicq.qc.ca

aicq.qc.ca